communauté
économique
européenne

communauté
européenne
de l'énergie
atomique

COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

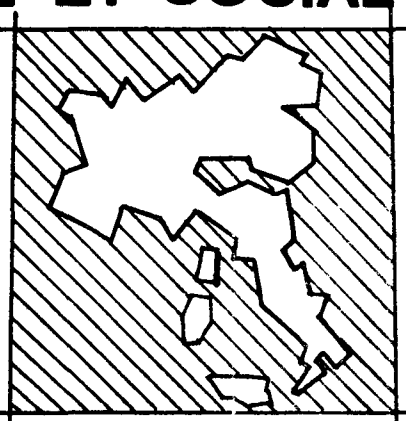

BULLETIN D'INFORMATION

BRUXELLES numéro 2 1966

B U L L E T I N
DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

N° 2/1966
mai-juin

SECRETARIAT
3, Boulevard de l'Empereur
Bruxelles,
Téléphone : 12.39.20.

S O M M A I R E

PAGES

I. Allocution prononcée par M. Louis MAJOR, à l'occasion de son élection à la présidence du Comité Economique et Social, le 29 juin 1966 (54ème Session plénière)..... 2

II. Session constitutive du troisième exercice quadriennal du Comité, les 28 et 29 juin 1966.... 8

III. Activités des Sous-Comités..... 24

- Sous-Comité "Politique économique à moyen terme"..... 24
- Sous-Comité "Conjoncture"..... 25

IV. Activités des Sections spécialisées 26

- Section spécialisée pour l'agriculture..... 26
- Section spécialisée pour les questions économiques 28
- Section spécialisée pour les transports..... 29
- Section spécialisée pour les questions sociales 30
- Section spécialisée pour les activités non salariées et les services 31
- Section spécialisée pour le développement de l'Outre-Mer 33
- Section spécialisée nucléaire pour les questions économiques 33
- Section spécialisée nucléaire pour les problèmes sociaux, sanitaires et pour l'enseignement 33

V. Visites officielles du Président du Comité 34

VI. Nominations et dénominations 35

VII. Nouvelles diverses 36

ANNEXES

Annexe I : Bibliographie d'ouvrages, études, articles et autres documents concernant le Comité

Annexe II : Liste des membres du Comité par nationalité et répartition des membres dans les Sections spécialisées et les principaux Sous-Comités (1ère partie)

Annexe II : Liste des membres du Comité par nationalité et répartition des membres dans les Sections spécialisées et les principaux Sous-Comités (2ème partie)

Annexe III : Eloge funèbre de M. Hermann SCHAFER.

I

ALLOCUTION PRONONCEE PAR M. LOUIS MAJOR A L'OCCASION DE SON ELECTION A LA PRESIDENCE DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL, LE 29 JUIN A966

(54ème Session plénière)

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

A l'ouverture de cette séance, qui se situe au seuil d'un nouvel exercice quadriennal de notre Comité, je crois qu'il est important de faire quelques constatations concernant nos activités et d'émettre quelques considérations au sujet du niveau auquel le Comité a élevé son prestige depuis sa constitution, en 1958.

Lorsque nous pensons au chemin parcouru par notre Comité en huit ans, nous pensons inévitablement aux quatre personnalités éminentes qui m'ont précédé ici. Chaque Président a traversé une période fort importante de l'histoire du Comité et chacun d'eux a livré un travail très fructueux.

Le premier Président, M. DE STAERCKE, a connu la phase de mise en train et d'organisation générale. Le deuxième, M. ROSENBERG, a dû essayer, avec les moyens de bord, d'obtenir que le Comité soit consulté régulièrement dans tous les cas prévus par le Traité, et de vaincre une espèce de prévention dont nous étions l'objet de la part de certaines institutions. Le troisième Président, M. ROCHE, a essayé d'accroître notre prestige auprès des Conseils et Commissions et a provoqué un grand nombre de consultations sur des problèmes importants. Sous la présidence de M. GIUSTINIANI, nous avons développé des rapports de collaboration étroite avec la Commission de la C.E.E. dans deux domaines aussi intéressants que la conjoncture et la politique économique à moyen terme.

Je crois que cette suite progressive d'évènements a été capitale non seulement pour le Comité mais également

pour l'Europe. Mes prédécesseurs ont réussi par là à intégrer effectivement dans le cadre institutionnel de la Communauté un organisme qui fonctionnait déjà normalement dans la plupart de nos pays et qui doit aussi pouvoir fonctionner normalement sur le plan européen. C'est ainsi que les intérêts économiques et sociaux qui sont représentés ici - car, Messieurs, nous sommes ici à titre personnel, mais en réalité nous représentons tous des intérêts économiques et sociaux - ont la possibilité de se faire entendre officiellement auprès des instances responsables de l'élaboration d'une politique économique et sociale européenne. Nous devons être reconnaissants de tout cela aux quatre Présidents qui ont siégé à la tête de ce Comité.

Nous avons donc acquis, en quelque sorte, un droit de cité parmi les organes européens. Je ferais de mon mieux non seulement pour conserver nos droits acquis mais pour les étendre. Je crois que ce droit de cité nous a été accordé, notamment grâce à la rapidité et la bonne qualité de nos avis, grâce à la pertinence de nos arguments, grâce à la diversité de nos compétences et grâce au fait que nous n'avons jamais perdu contact avec la réalité. Nos avis ont permis aux Institutions de mesurer constamment et de façon très directe les propositions qu'elles préparaient avec tous les faits économiques et sociaux. Actuellement, on ne nous demande plus seulement des avis sur des questions pour lesquelles une consultation du Comité est obligatoire, mais même sur une série de questions à propos desquelles la consultation de notre Assemblée n'est pas prescrite par le Traité.

Cette possibilité qui nous est donnée de participer à l'édification de l'Europe, par nos travaux en séance plénière ou en Section spécialisée et par les contacts que nous entretenons avec les membres des Commissions qui viennent exposer ici les grandes lignes de leur politique, recelle une quantité d'avantages aussi bien pour les Institutions elles-mêmes que pour nous. Je crois que nous sommes bien conscients de cette situation et que la Commission partage notre point de vue à ce sujet.

En ce qui concerne nos activités prochaines, nous devons souligner un grand nombre de problèmes notamment dans le domaine agricole, des transports et des affaires sociales

au sujet desquels dans des délais très brefs, et avec toute la compétence technique qui est attendue de nous, nous aurons à émettre des avis.

Cet afflux de travail auquel nous devons faire face aujourd'hui est la conséquence d'une crise qui a sévi en Europe pendant plusieurs mois et au cours de laquelle toute une série de problèmes s'est accumulée. Leur solution n'en est devenue que plus urgente et c'est pourquoi on nous demande un grand nombre d'avis en très peu de temps.

Il faut y ajouter que les Conseils ont attendu assez longuement - nous ne voulons pas discuter pourquoi, nous ne voulons pas adresser de reproches aux Conseils - pour la nomination des membres du nouveau Comité Economique et Social. Par là nos travaux ont dû subir un retard d'un mois au moins. Ceci veut dire que nous sommes actuellement en présence de grandes difficultés pratiques. Nous devrons, pour les surmonter, travailler avec beaucoup d'énergie dans les prochains mois. Il faudra pouvoir compter sur la bonne volonté, l'endurance et la persévérance de chacun.

D'autre part, nous voudrions souligner que si on nous donne beaucoup de travail et si l'on veut que le Comité fonctionne bien, il faut aussi nous donner la possibilité d'exercer nos fonctions. A cet égard, il faut bien constater que certaines questions qui nous tiennent à coeur sont restées en suspens. Nous pensons aux propositions d'adaptation des cadres du Secrétariat, nous pensons d'une manière générale aux moyens financiers mis à notre disposition. Nous sommes prêts à réagir d'une façon très énergique sur ces points, car nous devons évidemment disposer des cadres et des possibilités financières afin d'exécuter correctement tous nos travaux. Nos Sections spécialisées, nos groupes de travail et Sous-Comités doivent pouvoir tenir un grand nombre de réunions dans de bonnes conditions. Or, sur ce plan, nous avons rencontré certaines gênes dans le passé. Il est arrivé souvent que nous n'avions pu tenir une réunion en raison de l'absence d'une interprétation adéquate. Cela a constitué une grande entrave. Nous savons qu'il existe un pool d'interprètes qui est au service de toute la Communauté. Si l'on désire que nous travaillions normalement, il faut octroyer une priorité à l'interprétation de nos réunions. Il s'agit là d'un problème crucial auquel il faudra que nous accordions toute notre attention.

Il y a plus de deux ans que notre Règlement intérieur a été élaboré et approuvé en Assemblée plénière. Nous l'avons soumis au Conseil. Ceci aussi est resté en suspens. On n'en parle plus. Or, c'est en nous appuyant sur une expérience de six années, avec la volonté de servir la cause et afin de fixer les responsabilités du Comité que nous avons élaboré une nouvelle version du Règlement intérieur. Cela aussi doit nous donner la possibilité de fonctionner normalement. Les Conseils et les Commissions doivent donc très sérieusement étudier ce dossier.

Il y a une autre question qui nous paraît choquante: pourquoi y a-t-il inégalité de traitement entre les membres du Parlement européen et les membres de notre Comité sur le plan des indemnités de voyage et de séjour ? A plusieurs reprises on a souligné ce problème, il n'y a aucune raison pour qu'on maintienne cette inégalité. Et je crois que là aussi , il sera nécessaire, avec le concours de tous, d'arriver le plus rapidement possible à une solution satisfaisante.

Dans l'immédiat, nous savons que nous devrons tenir un grand nombre de réunions, nous devrons demander un grand effort de la part des Rapporteurs des différentes Sections spécialisées et groupes de travail. Je voudrais insister pour que nous tous acceptions notre part de cet effort commun, un effort nécessaire puisqu'il contribuera à combler les lacunes engendrées par la crise de l'Europe. Il ne faut pas oublier que le grand but de tous ceux qui sont présents ici, de tous ceux qui s'intéressent à l'Europe, n'est pas seulement de voir se réaliser un accord douanier, mais d'arriver à une véritable union économique européenne. Il faut même donner une forme politique à l'Europe si nous voulons pouvoir agir comme un ensemble, comme une unité dans le monde de demain. Et c'est pour cela qu'il est nécessaire que nous, membres du Comité, nous fassions spécialement en cette période un effort nécessaire. Je comprends les difficultés que nous rencontrons tous : Nous sommes déjà surchargés de besogne dans notre propre pays, dans nos organisations professionnelles dont nous sommes responsables. Néanmoins je crois que nous devons accepter de faire un effort tout à fait particulier car ici nous sommes en train d'accomplir un très grand travail.

Nos efforts ne doivent pas tendre uniquement vers la réalisation des Traités de Rome par la création d'une union économique entre six pays. Il faut que demain les six pays puissent élargir cette union. Il y a plusieurs négociations qui sont en cours. Certains changements sont en perspective. Pensons à la position de l'Angleterre la plus récente. Nos amis anglais essayent nettement de se rapprocher de l'Europe. Assistant à de tels développements, je crois que cela aussi doit être un stimulant pour notre travail.

Par conséquent, je pense que nous ne travaillons pas seulement ici pour nos intérêts nationaux, propres à notre pays, mais surtout que nous préparons un marché économique et une entité politique - on peut l'appeler une fédération - qui, demain, aura une population de 180 millions de personnes: Il faudra donc que nous nous adaptions à ce grand marché et à ce grand ensemble auquel depuis si longtemps nous aspirons tous et qui doit devenir la réalité de demain si l'Europe désire continuer à jouer son rôle, un rôle en tant qu'unité économique, en tant que région en plein épanouissement et également un rôle en tant que facteur de paix dans le monde.

Il est évident que nous tous devons faire le maximum pour que cet objectif grandiose soit atteint. Puisque nous pouvons y contribuer par notre travail ici, je lance un appel pressant auprès de tous nos collègues pour qu'ils assistent régulièrement et assidument aux séances plénières et aux différentes réunions de Sections spécialisées et de groupes de travail. Ainsi, par exemple, notre Session constitutive prévoyait trois jours de séance. Or, ces trois jours seront nécessaires si nous voulons achever la constitution de toutes nos sections spécialisées, si nous voulons les réunir afin qu'elles élisent leur Bureau, organisent leur travail. C'est pour cela que je vous demande de rester le plus longtemps possible, de rester présents non seulement aujourd'hui mais également demain.

Je pense qu'ainsi nous aurons fait du bon travail. Nous en serons davantage respectés, et davantage reconnus. Car il y a encore une chose que nous ne devons pas perdre de vue : dans la plupart de nos pays nous avons depuis longtemps des organes économiques et sociaux, des organes consultatifs. Nous les avons édifiés depuis des années, y avons travaillé depuis des années pour que les partenaires sociaux

soient reconnus et régulièrement consultés concernant certains évènements économiques et sociaux. C'est par notre activité que nous devons démontrer qu'il est possible et indispensable de faire la même chose au niveau européen. Je crois en effet que nous devons exiger que les droits que nous avons acquis dans les différents pays soient également octroyés ici. Sinon, nous courrons le danger de voir se constituer une Europe avec un Parlement sans pouvoir et dont l'organe consultatif économique et social n'aurait que des possibilités extrêmement limitées. C'est ainsi qu'on arriverait à une sorte de technocratie qui pourrait constituer un grand danger.

Pour l'Europe nous pourrions devenir un organisme de consultation auquel, en vertu d'une sage habitude des Institutions, tous les problèmes importants sont automatiquement soumis. C'est par notre activité que nous devons prouver que nous avons acquis les titres pour assumer de telles fonctions. Le bilan des activités que nous avons connues au cours de huit années de notre existence est à cet égard parfaitement positif et éloquent. Il faut donc que l'Europe reçoive d'une part un Parlement qui fonctionne normalement mais d'autre part, un organe au sein duquel les groupes économiques et sociaux puissent donner un avis sur tous les problèmes qui les intéressent.

Mesdames, Messieurs, nous allons donc essayer de poursuivre le travail qui avait été entamé et réglé par nos prédécesseurs. C'est en me référant à leur exemple que je lance un appel auprès de vous pour que vous fassiez le maximum en faveur de notre travail commun. Ce travail qui sera toujours inspiré par le souci de défendre ici les intérêts légitimes qui nous touchent de près mais surtout par la volonté de lutter pour l'intérêt commun. C'est dans cet esprit que nous voulons tous collaborer activement à l'édifice de l'Europe. Nous avons surmonté une crise, demain d'autres difficultés peuvent se présenter; nous le savons. Mais si nous tous, dans nos pays, dans nos milieux et ici, par notre travail, nous appuyons cette idée de l'Europe, nous sommes convaincus que l'Europe doit inévitablement devenir une réalité.

Pour conclure, je veux vous remercier une nouvelle fois en mon nom et au nom de mes collègues du Bureau, de la confiance que vous avez mise en nous. Soyez assurés que nous essayerons de faire de notre mieux pour que, avec votre concours, nous fassions un pas de plus sur le chemin de la création de l'Europe, nécessaire à la réalisation de nos idéaux.

II

SESSION CONSTITUTIVE DU TROISIEME EXERCICE QUADRIENNAL

DU COMITE, les 28 et 29 juin 1966

Le Comité Economique et Social a tenu sa 54ème Session les 28 et 29 juin 1966 à la Salle "Dynastie" du Palais des Congrès à Bruxelles.

Conformément au Règlement intérieur, cette Session, qui constituait la Session d'installation du nouveau Comité, après le renouvellement quadriennal, a eu lieu

- sous la présidence de M. BRAND, Doyen d'âge, assisté d'un Bureau d'âge, jusqu'à la proclamation du dernier résultat relatif à l'élection du nouveau Bureau,

- sous la présidence de M. MAJOR, élu nouveau Président du Comité Economique et Social, dès l'installation du nouveau Bureau.

Séance du 28 juin

Au cours de cette séance, M. BRAND, Doyen d'âge, s'est adressé aux membres du Comité et aux Représentants des Institutions en ces termes :

"Monsieur le Commissaire, chers Collègues,

Pour la troisième fois, j'ai le privilège, en tant que Président d'âge, d'ouvrir une période de mandat du Comité Economique et Social. Le fait que les Représentants des Institutions de la Communauté participent à cette séance, manifestant ainsi leur intérêt aux travaux de notre Comité, nous procure une grande joie. C'est avec la plus grande cordialité que nous les accueillons parmi nous.

Le mandat écoulé à été marqué de graves chocs pour les Institutions européennes. Tous, nous nous sommes demandé avec inquiétude si la possibilité nous restera donnée de poursuivre, en tant que Comité Economique et Social, comme l'a prévu le Traité de Rome, notre coopération à la création d'une union économique européenne.

Le fait que nous ne nous soyons pas retirés sur une position d'attente, mais ayons poursuivi sans nous laisser inquiéter notre travail au sein des Sections spécialisées et des groupes de travail s'est avéré constituer une attitude juste.....

.....

Aussi heureux que je sois de constater que les problèmes qui ont surgi au moment du renouvellement du Comité ont pu être résolus, je crois être l'interprète de tous en exprimant le souhait que dans l'avenir, les instances compétentes ne ménagent aucun effort pour éviter un nouvel arrêt total des activités de notre Comité entre deux périodes de mandat.

Ici, je voudrais remercier M. GIUSTINIANI, notre Président sortant, des efforts qu'il a déployés en cette affaire. Dès janvier, il avait entièrement saisi ce que la situation qui allait se produire aurait de défavorable et il avait tenté à plusieurs reprises d'y pallier de différentes manières.

Conformément aux dispositions de l'article 1, paragraphe 3 du Règlement intérieur, je dois maintenant vous donner connaissance de la communication qui m'a été faite par les Conseils au sujet de votre nomination.

La plupart des visages qui nous entourent nous sont familiers.

A ceux de nos anciens collègues dont le mandat n'a pas été renouvelé, je tiens à donner ici l'assurance de notre meilleur souvenir, de notre gratitude pour la collaboration féconde qu'ils ont apportée à nos travaux. Je veux leur exprimer nos souhaits les plus chaleureux de santé, ainsi que nos voeux de succès dans la poursuite des diverses activités qu'ils exercent dans leur pays.

Dans ce contexte, je vais me permettre - espérant de ne pas déborder le cadre de mes compétences - de lancer en présence des Représentants des Institutions de la Communauté uns suggestion que nous avons déjà évoquée récemment entre nous : il nous a semblé équitable que les anciens membres du

Comité reçoivent, après avoir consacré, de nombreuses années durant, leur force créatrice à la réalisation de cette oeuvre que constitue l'Europe, une marque de reconnaissance de la part de ceux dont ils ont été les Conseillers. Cette marque de reconnaissance pourrait, par exemple, prendre la forme d'une lettre signée par les Présidents des Institutions auxquelles sont adressés nos avis.

Etant donné qu'un grand nombre de Conseillers - vingt-six exactement - entrent dans leurs fonctions aujourd'hui, je m'en voudrais d'omettre de les présenter à l'Assemblée en citant leurs noms, ceci devant nous permettre à tous de faire leur connaissance. Je me permets donc de procéder à la présentation de nos nouveaux collègues, par pays:

Belgique :

M. COLLE, (*) Armand
Président National des Syndicats libéraux

M. DE BRUYN, Jacques
Secrétaire Général de la Fédération des Entreprises non industrielles

M. DEFOSSEZ, Edmond
Conseiller Economique de la Centrale des Syndicats Chrétiens

M. DELOURME, Alfred
Secrétaire National de la Fédération Générale du Travail

République fédérale d'Allemagne :

M. ASCHOFF, Albrecht
Avocat

M. DOHRENDORF, Heinrich
Ancien membre responsable du Bureau du "Bundesverband des Deutschen Gross - und Aussenhandels"

(*) N'avait pas encore fait connaître aux Conseils l'acceptation de son mandat.

M. HOFFMANN, Karl-Heinz
Premier Secrétaire des Commissions Sociales de la "Christlich-demokratische Arbeitnehmerschaft"

M. KRAUSE, Alfred
Président Fédéral du "Deutscher Beamtenbund"

M. PICKERT, Albrecht,
Ancien Président du Conseil d'Administration de la Société Lehmann et Co.

M. SCHLITT, Adalbert
Secrétaire Général du "Deutsches Atomforum"

M. SEILER, Paul
Président Général des Syndicats Chrétiens

M. VETTER, Heinz
Président-Adjoint de la "Industriegewerkschaft Bergbau und Energie"

France :

M. BORNARD, Jean
Vice-Président du Conseil d'Administration des Charbonnages de France

M. CHABROL, Guy
Président honoraire du Syndicat des Pharmaciens de France

M. DELACARTE, Louis
Directeur Commercial de la S.N.C.F.

M. GOLDSCHMIDT, Bertrand
Directeur au Commissariat à l'Energie Atomique

M. NODDINGS, Paul
Président de l'U.N.A.F.

M. YVERNEAU, Joseph
Vice-Président du Centre National des Jeunes Agrioulteurs

Italie :

M. ARENA,	Romolo Entreprises publiques
M. BONI,	Piero Représentant d'organisation de travailleurs
M. COPPINI,	Mario Alberto Activité de prévoyance sociale
M. COSTANTINI,	Baldasarre Représentant d'organisation de travailleurs
M. GRANDI,	Mario Représentant d'organisation de travailleurs
M. MONTAGNANI,	Fernando Représentant d'organisation de travailleurs
M. PIERUCCI,	Giulio Représentant d'organisation de travailleurs
M. VISOCCHI,	Vincenzo Organisation agricole

Pays-Bas :

M. van CAMPEN	J. Président de la Fédération Centrale du Commerce de Gros."

.....
.....

Le Doyen d'âge a, au cours de son exposé, évoqué également un évènement douloureux survenu le 26 mai 1966: le décès de M. H. SCHAFER, qui avait été pendant de nombreuses années membre du Comité Economique et Social. (L'éloge funèbre de M. SCHAFER figure en annexe au présent Bulletin).

*

* *

Après l'allocution du Doyen d'âge, le Secrétaire Général du Comité a donné lecture de la lettre et du message adressés par le Président des Conseils, M. Pierre WERNER, à l'Assemblée plénière.

"Monsieur le Président,

Je suis malheureusement empêché, en raison de l'exposé que je présenterai au nom des Conseils devant l'Assemblée à Strasbourg, de m'adresser personnellement au Comité lors de sa Session constitutive et vous prie de faire savoir au Comité combien je regrette que je ne peux pas être présent à cette Session qui ouvre une nouvelle période d'activité de quatre ans.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter à la connaissance du Comité le message qui est joint en annexe.

(signé) WERNER

Président des Conseils"

MESSAGE

du Président des Conseils

"Les Conseils de la Communauté Economique Européenne et de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique ont procédé le 17 mai dernier au renouvellement du Comité Economique et Social pour la période du 17 mai 1966 au 16 mai 1970. A l'occasion de la Session constitutive du nouveau Comité, les Conseils saluent et félicitent les nouveaux membres qui viennent s'associer aux travaux du Comité. Ils adressent leurs félicitations à ceux qui voient leur mandat renouvelé; nombre d'entre eux siègent pour la troisième période consécutive de quatre ans et les Conseils tiennent à les remercier d'avoir de nouveau accepté cette charge. Les Conseils entendent enfin rendre un hommage tout particulier à la mémoire de ceux qui sont décédés au cours des quatre dernières années.

Ils sont conscients du fait que le Comité, par la compétence et la valeur de ses avis, a su se forger un style et s'est acquis une audience incontestable.

Le travail qui incombe au Comité est de grande importance: les avis qui lui sont demandés concernent des travaux qui engagent l'avenir économique et social des six Etats membres et sont d'un intérêt capital pour les 180 millions de ressortissants de la Communauté européenne; c'est une charge assez lourde pour le Comité si on considère le très grand nombre de demandes d'avis qui lui a déjà été adressé et celles qui lui parviendront certainement encore d'ici la fin de l'année.

En effet, outre les cas où la consultation est expressément prévue par les Traités de Rome, les Conseils font de plus en plus appel au Comité pour connaître son avis sur des propositions importantes, mais pour lesquelles cet avis n'est pas formellement requis. Le volume de ses travaux a ainsi considérablement augmenté.

Vous n'êtes pas sans savoir que les travaux du Conseil ont pris depuis quelques mois un nouvel élan. La volonté d'aboutir à des solutions qui a présidé à ces travaux l'a amené à anticiper sur les dates prévues dans le Traité lui-même, et donc à se fixer un calendrier détaillé de réalisations à effectuer à des échéances fixes. Cela aura pour première conséquence de mettre sous organisation de marché l'ensemble des produits agricoles essentiels dans le court laps de temps de deux années. Il s'agit de produits parfois très importants, comme le sucre et les matières grasses, des dispositions complémentaires relatives à l'organisation commune des marchés des fruits et légumes et de la mise en application des critères d'une politique commune d'aides en agriculture. Il s'agit également d'établir de nouveaux prix communs qui toucheront directement aux situations économiques et sociales des divers Etats membres.

Pour ce qui est des produits industriels, il suffira de souligner quel prix les milieux industriels attachaient à connaître dès à présent une date fixe et sûre, leur permettant d'établir leurs plans de production en toute connaissance de cause et combien il était d'ailleurs nécessaire, pour des raisons aussi bien économiques que politiques - cela n'échappe à personne - de réaliser en 1968 la libre circulation de tous les produits tant agricoles qu'industriels.

La recherche d'un programme de développement général de la Communauté doit se concrétiser dans des progrès équilibrés dans tous les domaines couverts par le Traité. Le Conseil, lors de sa Session du 11 mai 1966, a réitéré son désir de parvenir à cet objectif.

Dans la Résolution qui a accompagné les Décisions du Conseil, plusieurs Directives sont données à l'action de la Communauté dans les domaines de l'harmonisation fiscale, des politiques commerciale, sociale et régionale ainsi que des brevets et sociétés de type européen. Une telle Résolution adoptée au moment où le Conseil esquisse les lignes directrices de l'établissement anticipé du Marché Commun tant agricole qu'industriel, reflète son souci de ne pas laisser ouverts certains problèmes dont l'absence de solution pourrait nuire justement à une construction équilibrée du Marché Commun.

Les objectifs que le Conseil s'est assignés sont donc nombreux et importants. Certes, pour réaliser ceux-ci dans l'espace de deux ans, le Conseil a encore beaucoup de décisions à prendre et beaucoup de problèmes difficiles à résoudre. En effet, il ne faut pas perdre de vue, par exemple, que les dates indiquées dans le programme de travail en matière agricole, arrêté par le Conseil le 11 mai, constituent des dates d'application ou d'entrée en vigueur des mesures auxquelles elles se réfèrent: les décisions de principe doivent donc être arrêtées suffisamment à l'avance. En outre, les trois organisations de marché (sucre, matières grasses et fruits et légumes) ainsi que les prix communs et les critères pour l'établissement d'une politique commune d'aides en agriculture, forment un tout et de ce fait, il semble difficile de pouvoir parvenir à des solutions séparées.

Si donc le Conseil de la C.E.E., en raison des accords qui sont intervenus tant dans le domaine agricole que dans celui des transports, devait se trouver être amené à prendre certaines décisions au mois de juillet sans que le Comité n'ait pu formuler son avis, il le ferait avec regret et tout en étant conscient des raisons qui ont conduit à cette situation.

Les Conseils n'ignorent pas l'ampleur de la tâche qui attend le Comité et expriment le voeu que le Comité renouvelé l'aborde avec détermination. Ils continueront, comme

par le passé, à entretenir avec lui les meilleures relations qu'une affinité des sujets traités contribuera à rapprocher davantage.

Ils souhaitent que le Comité rende à l'avenir ses avis dans le même esprit constructif que celui dont il a fait preuve dans le passé. Le Comité qui représente toutes les catégories de vie économique et sociale des six pays continuera ainsi à apporter sa contribution importante au progrès de la Communauté".

*

* *

M. G. COLONNA di PALIANO, Membre de la Commission de la C.E.E., Représentant devant l'Assemblée plénière du Comité, non seulement sa Commission, mais également la Commission de l'Euratom, a ensuite pris la parole :

"Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Diverses circonstances ont empêché les membres de ma Commission et de la Commission de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique, qui auraient également voulu assister à cette séance inaugurale, d'être aujourd'hui ici présents. Il m'échoit donc le grand honneur de parler au nom des deux Exécutifs et de m'en faire l'interprète en adressant aux Conseillers du 3ème Comité Economique et Social mes salutations les plus cordiales, mes félicitations les plus chaleureuses eu égard aux hautes fonctions qui leur sont confiées et mes souhaits les plus fervents de plein succès. Au nombre des Conseillers qui font partie du Comité Economique et Social au cours de son 3ème exercice quadriennal, comme vient de le rappeler le Président d'âge, M. BRAND, il en est quelques-uns qui siègent pour la première fois au sein de cette haute Assemblée, bien que nombreux soient ceux qui - parmi ces nouveaux venus - ne peuvent certainement pas être considérés comme des néophytes en ce qui concerne les problèmes communautaires. Mes souhaits de plus cordiale bienvenue s'adressent aux nouveaux Conseillers de ce Comité.

A tous les membres du 3ème Comité Economique et Social, je voudrais dire que les deux Exécutifs espèrent et comptent sur la poursuite future de la collaboration amicale, fructueuse et marquée du sceau de la confiance réciproque qui a caractérisé les relations entre les deux Exécutifs d'une part, et le Comité Economique et Social d'autre part, depuis le jour de sa création.

Je profite de l'occasion pour souligner l'importance que les Exécutifs attachent à la coopération du Comité Economique et Social, importance d'autant plus grande que le Comité, grâce à l'oeuvre diligente de ses Sections spécialisées, a toujours été en mesure d'élaborer ses avis non seulement rapidement et en faisant preuve d'un esprit constructif, mais en respectant également les délais impartis même lorsque le temps disponible était extrêmement restreint.

Le Comité Economique et Social s'est ainsi affirmé par sa participation à une expédition rapide et efficace des travaux communautaires, et il apparaît comme un exemple pour toutes les autres Institutions de la Communauté. Un tel résultat n'aurait pas été atteint si les membres d'une telle assemblée n'avaient pas fait preuve d'un dévouement total face à leurs responsabilités. Pour tous ceux qui assument des responsabilités dans le cadre communautaire, il est encourageant de constater que des personnes telles que vous, alors même qu'elles doivent satisfaire à des charges et à des responsabilités souvent lourdes au niveau national, n'ont pas pour autant négligé leurs responsabilités au sein de la Communauté. J'y vois une preuve qu'il est parfaitement possible d'harmoniser nos propres intérêts et responsabilités dans le cadre national avec les responsabilités qui nous incombent dans le domaine communautaire, ces deux aspects apparaissant en réalité comme le prolongement l'un de l'autre.

Il m'apparaît comme un fait évident que l'importance du Comité Economique et Social, en raison de la contribution qu'il apporte à l'oeuvre communautaire, est destinée à croître toujours davantage. Centre de propulsion de l'action communautaire, centre nourricier où viennent chaque jour s'alimenter les catégories ici représentées afin de prendre toujours plus conscience de l'unité communautaire, le 3ème Comité Economique et Social affronte ses responsabilités au moment où la Communauté aborde les tâches de la troisième étape? Cependant, avant de parler de l'avenir, permettez-moi de dire encore quelques mots sur le passé. Il me semble que le Comité tire un honneur particulier du fait qu'il a poursuivi ses travaux sans désemparer, et que ses membres ont continué à participer régulièrement aux réunions dudit Comité et de ses instances; alors même que nous traversions les mois d'une crise qui a rendu difficile la vie de la Communauté. L'appui unanime donné à la cause communautaire par les trois Groupes du Comité constitue à mon avis

un des éléments les plus importants au nombre de ceux qui ont créé un climat favorable à la solution de la crise, à sa liquidation et au retour à la normale des travaux communautaires.

Il faut ajouter qu'au nombre des nombreux secteurs dont le Comité Economique et Social a eu à s'occuper jusqu'à ce jour, il en est un qui est destiné à assumer une importance toujours plus grande: il s'agit de l'élaboration de l'avis sur le programme de politique économique à moyen terme. En l'occurrence, la contribution du Comité Economique et Social a été particulièrement utile, car elle a rendu possible un dialogue franc et concret avec la Commission de la Communauté Economique Européenne; ce dialogue a permis à la Commission et au Comité de politique économique à moyen terme de disposer d'indications précises et de connaître de manière approfondie les positions des diverses catégories représentées au sein du Comité Economique et Social, ce qui a grandement facilité la tâche des responsables de ce programme.

L'importance de la collaboration poursuivie entre le Comité et les autres Institutions de la Communauté est d'ailleurs soulignée et mise en évidence par le nombre toujours croissant des consultations facultatives auxquelles le Comité Economique et Social est appelé à répondre. A ce propos je voudrais souligner, en envisageant l'avenir, que la Commission entend continuer, comme par le passé, à user de cette possibilité de consulter le Comité Economique et Social même lorsque cette consultation n'est pas requise par le Traité; la Commission est en effet convaincue que le Comité continuera à l'avenir également, à formuler des avis éclairés, utiles et concrets, tels que ceux qui lui sont parvenus jusqu'à ce jour.

Comme me l'a fait observer votre Président d'âge, le Comité doit aujourd'hui faire face à un grand nombre de consultations, c'est-à-dire à un grand nombre d'avis à rendre, dont certains assument un caractère d'urgence particulière. Parce qu'il est de ceux auxquels incombe la responsabilité de garantir une évolution harmonieuse de la Communauté, le Comité qui s'installe aujourd'hui est appelé à accomplir un gros effort. Je me bornerai à dire, en ce qui me concerne, que la Commission sait qu'elle peut compter sur le sens des responsabilités et sur la sensibilité politique des membres de ce 3ème Comité, comme elle a pu compter sur celle de ses prédécesseurs.

C'est dans cet esprit, M. le Président, Mesdames Messieurs, que j'ai accueilli avec une vive sympathie la proposition de votre Président d'envoyer aux membres du 2ème Comité, qui ne font plus partie du Comité actuel, une lettre attestant l'oeuvre utile qu'ils ont accomplie par le passé. Je me ferai l'interprète de cette proposition auprès des Exécutifs et, par leur intermédiaire, auprès du Conseil.

D'autre part, je voudrais assurer encore une fois les membres du 3ème Comité Economique et Social des sentiments amicaux et de l'esprit de solidarité des Exécutifs, et leur dire que nous sommes certains de satisfaire ensemble, utilement et concrètement, aux tâches qui nous attendent au cours de la troisième étape de la Communauté; je tiens également à vous renouveler mes voeux de bon travail".

*

* *

Après avoir entendu les différentes allocutions, le Comité est passé au point de l'ordre du jour prévoyant l'élection des membres de son Bureau.

Sur proposition d'une délégation (Délégation des 18) composée de représentants des différentes catégories de Conseillers siègeant au Comité, l'Assemblée s'est prononcée à l'unanimité en faveur de la liste des candidats suivants pour son NOUVEAU BUREAU

Président : M. MAJOR (Belgique) (*)
(travailleurs)

Vice-Présidents : M. KRAMER (Allemagne)
(employeurs)

M. GERMOZZI (Italie)
(intérêts généraux)

(*) Les autres Présidents du Comité Economique et Social ont eté: M. DE STAERCKE (Benelux)(1958/1960); M. L. ROSENBERG (Allemagne) (1960/1962); M. E. ROCHE (France)(1962/1964) M. P. GIUSTINIANI (Italie) (1964/1966)

Membres :	MM. ALDERS	(N)	MM. GINGEMBRE	(F)
	BERNS	(L)	GIUNTI	(I)
	BOULADOUX	(F)	KUIPERS	(N)
	BRAND	(D)	MEYVAERT	(B)
	BRENNER	(D)	MERLI BRANDINI	(I)
	FONTANILLE	(F)	VELTER	(B)

Ce Bureau restera en fonction deux ans. (*)

(*) Avant le vote, M. KUIPERS, Membre néerlandais du Comité avait demandé que l'Assemblée prenne acte d'une déclaration de principe des Conseillers néerlandais du Comité.

M. KUIPERS avait souligné notamment que lui-même et ses Collègues néerlandais avaient approuvé les propositions faites par la "Délégation des 18". En leur nom, il souhaitait toutefois déclarer au préalable que, si la Belgique avait obtenu à nouveau une présidence, plus rapidement qu'il n'était prévu, cela ne devait pas être interprété comme une renonciation des Pays-Bas à un tour de présidence du Comité.

Les trois pays du Benelux, étant signataires du Traité de Rome au même titre que les trois autres Etats membres de la Communauté, les membres néerlandais ont estimé que, soit le Luxembourg, soit les Pays-Bas, doivent, dans deux ou quatre ans, pouvoir poser une candidature à la présidence, conformément à l'ordre protocolaire fixé par les Traités et suivi par les Conseils.

M. ROLLINGER, au nom des Conseillers luxembourgeois, s'était rallié à la déclaration de M. KUIPERS.

M. L. MAJOR est de nationalité belge et est membre du IIème Groupe au sein du Comité (groupe des travailleurs).

Il est Secrétaire Général de la Fédération Générale du Travail de Belgique (F.G.T.B.) et Député, membre de la Chambre des Représentants.

M. MAJOR est également membre effectif du Comité Exécutif de la Confédération Internationale des Syndicats Libres (C.I.S.L.) et du Secrétariat syndical européen.

M. Manlio GERMOZZI est de nationalité italienne et est membre du IIIème Groupe au sein du Comité (Groupe des intérêts généraux).

Il est Secrétaire Général de la Confédération Générale Italienne de l'Artisanat et de la Fédération Internationale de l'artisanat. M. GERMOZZI est, en outre, Vice-Président du Comité Central de l'Artisanat.

M. Hans O.R. KRAMER est de nationalité allemande et est membre du Ier Groupe au sein du Comité (Groupe des employeurs).

Il est ancien membre du Conseil d'Administration de la "Farbenfabriken Bayer A.G.", Sénateur d'honneur de la "Technische Hochschule" de Stuttgart et ancien Président de la "Industrievereinigung Chemiefaser E.V." (Union des industries des fibres chimiques) à Francfort.

Séance du 29 juin 1966 :

a) Constitution des Sections spécialisées (*)

Le Comité a approuvé la composition des huit Sections spécialisées énumérées ci-après :

1. Section spécialisée pour l'agriculture
2. Section spécialisée pour les questions économiques
3. Section spécialisée pour les questions sociales
4. Section spécialisée pour les transports
5. Section spécialisée pour les activités non salariées et les services
6. Section spécialisée pour le développement de l'Outre-Mer
7. Section spécialisée nucléaire pour les questions sociales sanitaires et l'enseignement
8. Section spécialisée nucléaire pour les problèmes économiques

et des deux Sous-Comités :

"Politique économique à moyen terme"

"Conjoncture"

b) Organisation des prochains travaux du Comité

Un programme des futurs travaux du Comité qui comporte notamment l'élaboration de 32 avis a été établi. Ce programme tient compte, dans toute la mesure du possible, des priorités établies par le Conseil et la Commission dans l'organisation de leurs propres travaux et des nécessités de l'organisation interne des travaux du Comité et de ses organes.

(*) La composition des Sections spécialisées et des Sous-Comités figure en annexe au présent Bulletin.

c) Prochaines Sessions du Comité

Compte tenu de la démarche faite par le Comité des Représentants permanents auprès du Comité, afin de signaler que certaines décisions importantes pourraient être prises par le Conseil dans les prochaines semaines, le Bureau du Comité a proposé d'organiser les travaux de telle façon que les avis les plus urgents puissent être élaborés avant fin octobre.

Toutefois, pour éviter que le Conseil n'arrête ses décisions fin juillet sur certaines questions agricoles sans que l'opinion du Comité n'ait été exprimée, le Bureau a proposé de tenir une Session extraordinaire le 13 juillet. Au cours de cette Session aura lieu un débat général sur certaines questions agricoles et notamment sur le problème des "Aides en agriculture". Ce débat général, qui se tiendra en présence d'un Représentant de la Commission de la C.E.E., permettra de préciser les principales tendances qui se seront manifestées à ce sujet au sein du Comité. Le compte rendu sera transmis au Conseil et à la Commission. La Section spécialisée pour l'agriculture mènera parallèlement ses travaux à partir de la première semaine de juillet et sera priée de transmettre certains avis dans la première quinzaine de septembre, afin de permettre à l'Assemblée plénière d'émettre son avis formel fin septembre.

Une procédure d'urgence sera également appliquée pour la question de la "Tarification à fourchettes" dans le domaine des transports.

ACTIVITES DES SOUS-COMITES

1. Sous-Comité "Politique économique à moyen terme" (*)

Le Comité Economique et Social a été récemment chargé par les Conseils d'émettre un avis obligatoire sur le

- "Projet de Programme de politique économique à moyen terme (1966/1970)".

A cet effet, le Comité avait créé en son sein, un Sous-Comité "ad hoc" chargé de préparer les travaux en la matière. (**)

Un nouveau Sous-Comité, composé de trente membres a été constitué dès la première Session et a tenu le 30 juin sa réunion constitutive.

M. Dr. W. ALBEDA a été nommé Président du Sous-Comité. Les autres membres du Bureau du Sous-Comité étant :

MM.	BRAND	(A)
	DEBATISSE	(F)
	DE BIEVRE	(B)
	GIUNTI	(I)
	MERLI BRANDINI	(I)

M. Dr. ALBEDA est notamment Secrétaire de la Fédération des Syndicats Chrétiens Néerlandais (C.N.V. - Christelijk Nationaal Vakverbond). Il est membre du "Sociaal-Economische Raad" (Conseil Economique et Social Néerlandais). M. ALDEBA vient d'être nommé Professeur à la "Economische Hogeschool" à Rotterdam (Institut Supérieur de Sciences Economiques)

Depuis le 10 novembre 1964, M. W. ALBEDA est membre du Comité Economique et Social.

Au cours de sa réunion du 30 juin, le Sous-Comité à également organisé ses travaux futurs.

(*) Pour la composition de ce Sous-Comité voir annexe 2 au présent Bulletin

(**) cfr. Bulletin d'Information n° 1/66 annexe 1

2. Sous-Comité "Conjoncture" (*)

Le mandat du Sous-Comité "Conjoncture", créé pour préparer les travaux du Comité Economique et Social lors de l'élaboration d'un avis annuel sur la

"Conjoncture économique de la Communauté"

a été reconduit.

Ce Sous-Comité n'a toutefois pas encore tenu de réunion constitutive.

(*) Pour la composition de ce Sous-Comité voir annexe 2 au présent Bulletin.

IV

ACTIVITES DES SECTIONS SPECIALISEES

A) SECTION SPECIALISEE POUR L'AGRICULTURE (*)

La Section spécialisée pour l'agriculture a tenu sa réunion constitutive, pour le 3ème exercice quadriennal, le 30 juin 1966.

M. Albert GENIN a été élu Président de la Section.

M. Albert GENIN est de nationalité française. Il est notamment membre du Bureau de la F.N.S.E.A. (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et Président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère. M. GENIN est également Président de l'O.R.L.A.C. (Organisation Régionale Laitière Agricole Coopérative).

M. Albert GENIN est membre du Comité Economique et Social depuis sa création en avril 1958. Il avait déjà été Président de la Section agricole du Comité de 1958 à 1964.

MM.	BERNS	(L)
	van GREUNSVEN	(P.B.)
	KUIPERS	(P.B.)
	von MANTEUFFEL	(A)
	ROSSI	(I)

ont été désignés comme membres du Bureau de la Section.

*

* *

La Section spécialisée pour l'agriculture est saisie des problèmes relatifs aux :

- "aides en agriculture" (modification du Règlement n° 26 du Conseil) (urgent)

(*) Pour la composition de cette section spécialisée voir annexe 2 au présent Bulletin.

- "mesures sanitaires concernant les échanges intracommunautaires d'animaux et de viande fraîche (urgent)

- "problèmes sanitaires concernant l'importation d'animaux et de viande fraîche en provenance des pays tiers" et "Comité vétérinaire"

- "produits horticoles non comestibles"

- "confitures, marmelades, gelées de fruits et crème de marrons"

- "estérification des huiles d'olive à usage alimentaire"

- "classement des bois bruts"

- "institution d'un Comité des denrées alimentaires
  - agents conservateurs (modification de la Directive)
  - matières colorantes (modification de la Directive)".

La Section spécialisée pour l'agriculture doit également émettre un <u>avis complémentaire</u> sur les projets de Directives :

- visant la liberté pour les agriculteurs ressortissant d'un Etat membre établis dans un autre Etat membre
  - d'accéder aux coopératives et
  - d'accéder aux diverses formes de crédit

  (saisine principale à la Section spécialisée pour les activités non salariées et les services).

Elle doit également effectuer une <u>étude complémentaire sur la</u>

- "formation professionnelle"
  (l'étude principale est effectuée par la Section spécialisée pour les questions sociales).

B) SECTION SPECIALISEE POUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES (*)

La Section spécialisée pour les questions économiques a tenu sa réunion constitutive pour le 3ème exercice quadriennal, le 30 juin 1966.

M. Jean de PRECIGOUT a été élu Président de la Section.

M. Jean de PRECIGOUT est de nationalité française. Il est notamment Président du Syndicat français des textiles artificiels et Président de l'Union française des industries textiles.

M. Jean de PRECIGOUT est membre du Comité Economique et Social depuis le 25 avril 1958, où il représente les employeurs.

MM.	DEFOSSEZ	(B)
	GIUNTI	(I)
	JANSEN	(P.B.)
	VERNELON	(F)
	WELLMANNS	(A)

ont été désignés comme membres du Bureau de la Section.

*

* *

La Section spécialisée pour les questions économiques doit émettre un avis sur des questions économiques et financières afférentes aux mouvements de capitaux (données statistiques - organisation de consultations).

Elle doit, en outre, émettre un avis complémentaire sur les activités non salariées des banques et autres établissements financiers. (La Section spécialisée pour les activités non salariées et les services étant saisie du problème à titre principal).

(*) Pour la composition de cette Section spécialisée voir annexe 2 au présent Bulletin.

C) SECTION SPECIALISEE POUR LES TRANSPORTS (*)

La Section spécialisée pour les transports a tenu sa réunion constitutive pour le 3ème exercice quadriennal, le 30 juin 1966.

M. August COOL a été élu Président de la Section.

M. August COOL est de nationalité belge et est notamment le Président de la Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique; Vice-Président de la C.I.S.C. et Président de l'Organisation européenne de la C.I.S.C. M. COOL est également Vice-Président du Conseil Central de l'Economie et du Conseil National du Travail de Belgique.

M. August COOL est membre du Comité Economique et Social, depuis le 25 avril 1958, où il représente les travailleurs.

MM. GEILE (A)
GIUNTI (I)
HILDGEN (L)
JANSEN (P.B.)
RENAUD (F)

ont été désignés comme membres du Bureau de cette Section.

La Section spécialisée pour les transports doit dès maintenant élaborer un avis sur les problèmes relatifs aux :

- "discriminations en matière de prix et conditions dans le domaine des transports"
- modifications au Règlement "tarifs à fourchettes"
- "indicateurs de direction des véhicules à moteur"
- "suppression des parasites radio-électriques produits par les véhicules à moteur"
- "freinage de certaines catégories de véhicules".

(*) Pour la composition de cette Section spécialisée voir annexe 2 au présent Bulletin.

La Section est également saisie, à titre complémentaire :

- d'un avis sur "la liberté d'établissement et la libre prestation de services pour les activités non salariées de certains auxiliaires des transports"

  (La Section spécialisée pour les activités non salariées et les services étant saisie à titre principal)

- d'un avis sur la sécurité sociale des "gens de mer"

- d'une étude sur la "formation professionnelle" dans les transports

  (saisine principale à la Section spécialisée pour les questions sociales).

D) SECTION SPECIALISEE POUR LES QUESTIONS SOCIALES (*)

La Section spécialisée pour les questions sociales a tenu sa réunion constitutive pour le 3ème exercice quadriennal, le 30 juin 1966.

M. Hermann BEERMANN a été élu Président de la Section.

M. Hermann BEERMANN est de nationalité allemande. Il est le Vice-Président du Bureau Fédéral de la Confédération des Syndicats Allemands (D.G.B.) et Membre du Bureau de l'Organisation européenne de la C.I.S.L.. M. BEERMANN est également membre du Comité d'Administration de l'O.I.T.

M. Hermann BEERMANN est membre du Comité depuis sa création en 1958 et y représente les travailleurs.

MM.	CANONGE	(F)
	KLEY	(A)
	RENAUD	(F)
	ROLLINGER	(L)
	van TILBURG	(P.B.)

ont été désignés comme membres du Bureau de cette Section.

*

* *

(*) Pour la composition de cette Section spécialisée voir annexe 2 au présent Bulletin.

La Section spécialisée pour les questions sociales doit, dès maintenant, élaborer un avis sur les problèmes relatifs à :

- la protection de la maternité
- la définition de l'état d'invalidité
- la sécurité sociale aux travailleurs salariés et à leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté et application aux Départements français d'Outre-Mer de l'article 51 du Traité
- la sécurité sociale des gens de mer

  (saisine complémentaire à la Section spécialisée pour les transports).

La Section doit également préparer une étude sur la

-"formation professionnelle"

(étude complémentaire demandée aux Sections spécialisées pour les transports, l'agriculture et les activités non salariées et les services).

E) SECTION SPECIALISEE POUR LES ACTIVITES NON SALARIEES ET LES SERVICES (*)

La Section spécialisée pour les activités non salariées et les services a tenu sa réunion constitutive pour le 3ème exercice quadriennal, le 30 juin 1966.

M. Raymond ROLLINGER a été élu Président de la Section.

M. Raymond ROLLINGER est de nationalité luxembourgeoise. Il est notamment Secrétaire Général de la Fédération des Artisans et de la Confédération des Classes Moyennes au Luxembourg.

(*) Pour la composition de cette Section spécialisée voir annexe 2 au présent Bulletin.

M. Raymond ROLLINGER est membre du Comité Economique et Social depuis le 25 avril 1958 et fait partie du IIIème Groupe (intérêts généraux).

MM. BABAU (F)
DAGNINO (I)
DE BRUYN (B)
HIERONIMI (A)
SEILER (A)

ont été désignés comme membres du Bureau de la Section.

*

* *

Cette Section est déjà appelée à élaborer un certain nombre d'avis portant notamment sur :

- la liberté d'établissement et la libre prestation de services pour les
  - activités non salariées de certains auxiliaires des transports
  - et les mesures transitoires s'y rapportant
    (saisine complémentaire à la Section transports)
- activités non salariées des banques et autres établissements financiers
  (saisine complémentaire à la Section économique)
- la liberté pour les agriculteurs
  - d'accéder aux diverses formes de crédit
  - d'accéder aux coopératives
    (saisine complémentaire à la Section agricole).

La Section doit également préparer une étude complémentaire sur la

- "formation professionnelle"
  (saisine principale à la Section spécialisée pour les questions sociales)

F) SECTION SPECIALISEE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'OUTRE-MER (*)

La composition de la Section spécialisée pour le développement de l'Outre-Mer a été également établie par le Comité au cours de sa Session plénière de fin juin 1966.

Cette Section n'a toutefois pas encore tenu sa réunion constitutive pour le troisième exercice quadriennal.

G) SECTION SPECIALISEE NUCLEAIRE POUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES (*)

H) SECTION SPECIALISEE NUCLEAIRE POUR LES PROBLEMES SOCIAUX SANITAIRES ET POUR L'ENSEIGNEMENT (*)

Comme pour les autres Sections spécialisées, le Comité Economique et Social a, au cours de sa Session plénière de fin juin 1966, constitué les deux Sections spécialisées nucléaires.

Ces Sections spécialisées n'ont toutefois pas encore tenu de réunion constitutive.

i

(*) Pour la composition de ces Sections spécialisées voir annexe 2 au présent Bulletin.

V

VISITES OFFICIELLES DU PRESIDENT DU COMITE

Peu de temps après son élection à la présidence du Comité, M. Louis MAJOR a eu avec les Présidents de la Commission de la C.E.E. et de la Commission de la C.E.E.A. et avec la Présidence des Conseils, un entretien au sujet de différents problèmes qui préoccupent actuellement le Comité.

VI

NOMINATIONS ET DENOMINATIONS

- MM. HALLE et MAZZEI n'acceptent pas leur mandat

MM. HALLE et MAZZEI, nommés par les Conseils, le 27 mai 1966, membres du Comité Economique et Social pour le troisième exercice quadriennal ont fait savoir que, pour des raisons personnelles, ils étaient dans l'impossibilité d'accepter leur mandat.

Deux sièges restent ainsi vacants au sein du nouveau Comité. Ils sont respectivements réservés à un membre de nationalité française et à un membre de nationalité italienne.

Décès de M. SCHAFER

M. Hermann SCHAFER, ancien Ministre fédéral et membre du Comité Economique et Social depuis sa création en 1958 jusqu'à la nomination par les Conseils du troisième exercice quadriennal du Comité, est décédé le 26 mai 1966 à Bad-Godesberg.

Le Comité Economique et Social ainsi que le Secrétariat ont été représentés aux obsèques. M. Dr. MENDE, Vice-Chancelier, a prononcé une oraison funèbre au nom du Gouvernement fédéral et au nom du Parti Libéral d'Allemagne.

Le Comité Economique et Social a rendu hommage à la mémoire de M. Hermann SCHAFER au cours de sa Session plénière de fin juin 1966.(*)

(*) L'éloge funèbre prononcée par M. BRAND figure en annexe 3 au présent Bulletin.

VII

NOUVELLES DIVERSES

- Visites d'informations -

Vulgarisateurs socio-économiques néerlandais

Les 16 et 17 mai 1966, le Service de Presse et d'Information des Communautés Européennes a reçu, en visite d'information aux Communautés Européennes, un groupe de 35 vulgarisateurs socio-économiques du "Nederlands Christelijke Boeren- en Tuinersbond" (CBTB) (Organisation des agriculteurs et horticulteurs chrétiens néerlandais).

Le rôle que le Comité joue au sein des Institutions a été illustré aux visiteurs, au cours d'un exposé plus large sur "les méthodes de travail de la Communauté" (De werkwijze van de Gemeenschap).

Etudiants du "Landesarbeitsgemeinschaft ARBEIT UND LEBEN

Le 2 juin 1966, un groupe de trente étudiants du "Landesarbeitsgemeinschaft ARBEIT UND LEBEN Rheinland-Pfalz und Saarland, a été reçu au siège du Comité, en visite d'information.

Ces étudiants ont pu entendre un exposé sur le Comité Economique et Social et les Institutions de la C.E.E.

Diplômés de la "Cesare ALFIERI" de Florence

Les 13 et 14 juin 1966, a été reçu par les Communautés Européennes, en visite d'information, un groupe d'anciens élèves de l'Institut d'Etudes Internationales de l'Université de Florence ("Cesare Alfieri")

Les visiteurs (quinze personnes occupant de hautes charges dans le secteur privé et public en Italie)

avaient exprimé le désir d'approfondir leur connaissance des milieux communautaires, notamment, par une prise de contact plus directe avec les organismes consultatifs de la Communauté où sont représentés les milieux économiques et sociaux des six pays.

Ils ont été reçus au Comité Economique et Social le 13 juin, par le Secrétaire Général, M. Jacques GENTON, qui leur a fait un exposé.

- Participation à des manifestations diverses

Colloque sur la Fonction publique Européenne

Un Colloque sur la Fonction publique Européenne s'est tenu à Luxembourg du 16 mai au 18 mai.

Le Secrétariat du Comité Economique et Social a été représenté à la séance inaugurale.

Congrés du "D.G.B."

Du 9 au 14 mai 1966 s'est tenu à Berlin le Congrès de la Fédération syndicale allemande D.G.B.

A l'ordre du jour du Congrès figurait notamment l'élection du Bureau Confédéral et l'examen de plus de 300 propositions et résolutions.

Monsieur ROSENBERG, Président de la D.G.B. et ancien Président du Comité Economique et Social et ses collègues du Bureau du D.G.B. ont été confirmés dans leur mandat Les problèmes des Communautés européennes firent l'objet de nombreuses propositions parmi laquelle figure celle du renforcement de la position du Comité Economique et Social par l'octroi du droit d'initiative.

M. Jacques GENTON, Secrétaire Général du Comité Economique et Social représentait le Comité à cette manifestation.

Conseil National de la Fédération des Transports Routiers Français

Comme chaque année, la Fédération des Transports Routiers Français a organisé son Conseil national. Ce Conseil s'est tenu à Paris les 1er et 2 juin 1966. Le Comité Economique et Social, invité à cette manifestation, y a été représenté par M. D. DELFINI, Chef de Division au Secrétariat.

Congrès international de l'I.R.U. à Londres

Du 5 au 9 juin 1966, a eu lieu à Londres, le Xe Congrès international de l'Union internationale des transports par route.

Par l'importance des participations et le grand nombre des délégués appelés à y assister - 356 délégués, représentant 28 Etats européens et extra-européens - ce Congrés a eu un grand écho dans le monde des transports nationaux et internationaux.

Le Comité Economique et Social qui avait également été invité à participer au Congrès de Londres, y a été représenté notamment par son Secrétaire Général, M. Jacques GENTON.

Fédération Française des Commissaires et auxiliaires des transports - commissaires en douane agents maritimes et aériens

Invité à assister à la séance officielle de cloture du 41ème Congrès annuel de cette fédération, le 18 juin 1966, au Havre, le Comité Economique et Social a été représenté à cette manifestation par M. Delfo DELFINI, Chef de Division au Secrétariat.

Congrès de la C.N.M.C.C.A.

Le Congrès de la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricole, s'est tenu cette année du 13 au 19 juin à Cannes.

Le thème général du Congrès était "Une France avec des paysans".

Le Rapport d'activité de la CNMCA a été présenté par M. A. CANONGE Secrétaire Général de la CNMCCA et membre du Comité Economique et Social.

Le Secrétaire Général du Comité, M. Jacques GENTON, assistait également au Congrès.

"Séminaire sur la prévention des accidents du travail"

La Commission de la C.E.E. a organisé les 14, 15 et 16 juin à Bruxelles, un séminaire sur "la prévention des accidents du travail".

Les membres de la Section spécialisée pour les questions sociales du Comité, n'ayant pas encore été désignés aux dates fixées, il n'a pas été possible à cette Section d'être représentée à la réunion de travail organisée par la Commission; le Secrétariat du Comité était présent à ce séminaire.

Une manifestation de l'ORLAC

L'O.R.L.A.C. (Organisation Régionale Laitière Agricole Coopérative), présidée par M. A. GENIN, Président de la Section spécialisée pour l'agriculture du Comité Economique et Social, a organisé le 1er juillet une manifestation officielle pour consacrer une de ses récentes initiatives.

Le Secrétaire Général du Comité, M. Jacques GENTON qui devait assister à la manifestation a été retenu à Bruxelles par les obligations de sa charge et y a délégué un Représentant du Secrétariat.

Nomination des Membres du Comité

M. VREDELING questionne la Commission (*)

M. VREDELING, Membre du Parlement Européen, avait demandé à la Commission de la C.E.E.

1. Est-il exact que le Gouvernement français envisage de proposer la désignation comme membres du Comité Economique et Social de Représentants de la Confédération Générale du Travail français?

2. La Commission est-elle avertie des tendances politiques de la C.G.T.? Dans l'affirmative, quel est sont sentiment à l'égard des conceptions qui prévalent au sein

(*) Question écrite n° 23 avec réponse publiée au Journal Officiel n° 108 du 16 juin 1966.

de cette organisation syndicale en ce qui concerne la C.E.E.?

3. Est-il exact que les membres du Comité Economique et Social sont désignés par le Conseil?

4. Chacun des membres du Conseil assume-t-il la pleine responsabilité de ces nominations?

5. Si la réponse au point 1 est affirmative, que pense la Commission de la proposition que le gouvernement français envisage de faire?

Le 7 juin 1966, la Commission lui a répondu :

1. Les conditions de nomination des membres du Comité Economique et Social sont déterminées d'une manière complète par le Traité. Les responsabilités assumées par les Etats membres et par les Institutions dans cette nomination découlant également du texte du Traité.

Il est en effet stipulé à l'article 194, 2ème alinéa, que "les Membres du Comité sont nommés, pour quatre ans, par le Conseil statuant à l'unanimité", à l'article 195, § 1, 1er alinéa,que "en vue de la nomination des Membres du Comité, chaque Etat membre adresse au Conseil une liste comprenant un nombre de candidats double de celui des sièges attribués à ses ressortissants", et à l'article 195, § 2, que "le Conseil consulte la Commission. Il

peut recueillir l'opinion des organisations européennes représentatives des différents secteurs économiques et sociaux intéressés à l'activité de la Communauté".

2. Les développements intervenus dans la procédure de nomination des membres du Comité Economique et Social rendent sans objet les questions n° 1, 2 et 5 posées par l'Honorable Parlementaire.

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTSGEMEINSCHAFT

COMMUNAUTE EUROPEENNE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

EUROPÄISCHE ATOMGEMEINSCHAFT

LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

WIRTSCHAFTS- UND SOZIALAUSSCHUSS

BIBLIOGRAPHIE

d'ouvrages, études, articles et autres documents concernant le Comité

(II)

BIBLIOGRAPHIE

von Büchern, Studien, Artikeln und sonstigen Veröffentlichungen über den Ausschuss

(II)

Annexe 1 au "Bulletin d'Information du Comité Economique et Social" n° 2/66

Anlage 1 zu den "Mitteilungen" des Wirtschafts- und Sozialausschusses n° 2/66

SOMMAIRE
INHALTSVERZEICHNIS

Pages
Seite

I. LIVRES, ETUDES ET THESES
BÜCHER, UNTERSUCHUNGEN UND DOKTORARBEITEN..... 44

II. ARTICLES
ARTIKEL 46

III. EXPOSES ET RAPPORTS
VORTRÄGE UND BERICHTE 49

- (Historique du Comité Economique et Social par les exposés de ses Présidents)..... 49
- (Entwicklung des Wirtschafts - und Sozialausschusses im Spiegel der Reden seiner Präsidenten)

- A propos de la "Crise" de 1965 49
- Zur "Krise" von 1965

- Quelques autres documents du Comité Economique et Social..... 51
- Einige andere Dokumente des Wirtschafts - und Sozialausschusses

IV. DIVERS
VERSCHIEDENES 51

V. PUBLICATIONS DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL
VERÖFFENTLICHUNGEN DES WIRTSCHAFTS- UND SOZIALAUSSCHUSSES 52

I. LIVRES - ETUDES - THESES

BUCHER - UNTERSUCHUNGEN - DOKTORARBEITEN

C.E.P.E.S.	"Il Comitato Economico e Sociale e le Istituzioni della C.E.E."- décembre 1965 Etude du C.E.P.E.S. (Comité Européen pour le Progrès Economique et Social - groupe italien) (Brochure - 43 pages) début 1966 (I)
Sigrid JAECKEL	"Wirtschafts- und Sozialausschuss der EWG und EURATOM" extrait du livre "Das EWG Buch", Chap. I (Teil I) : "Das innere Gefüge der Europäischen Gemeinschaften" (pages 129 à ....) publié par UDM Verlag - Alexander J. Balçar - München (or.: D) (trad.: F/ textes D/F ronéotypés) (*)
Finn B. JENSEN et I. WALTER	"The consultative Committee of the E.C.S.C. and the Economic and Social Committee of the EEC and Euratom" extrait du livre "The Commun Market, Economic Integration in Europe", 5 pages (Or. : E) (Trad. : ~~F-D-N-I~~ /textes ronéotypés (*)

(*) Ces textes peuvent être obtenus au Secrétariat
(*) Diese Dokumente sind im Ausschuss erhältlich

Mej. C.F. van KEMPEN	"Studie over het Economisch en Sociaal Comité van de Europese Economische Gemeenschap en van de Europese Gemeenschap voor Atoomenergie". Scriptie om te worden toegelaten tot het doctoraal examen Nederlands Recht aan de Vrije Universiteit te Amsterdam (49 pages) - juillet 1966 - (N)
Marius SIMOND	"Le Comité Economique et Social des Communautés Européennes" Lille - Faculté de droit et de Sciences Economiques - thèse - (prof. G. Dehove) - octobre 1965 - (F)
Dieter SPERLING	"Wirtschaftsräte im Europäischen Verfassungssystem" (Conseils économiques en Allemange en France, en Belgique, aux Pays-Bas, en Italie et dans le domaine de la politique économique et sociale des Communautés européennes) in : "Jahrbuch des Öffentlichen Rechts der Gegenwart", J.C.B. MOHR Tübingen,fin 1965 (D)

II. ARTICLES - ARTIKEL

Clement de BIEVRE

"Het Economisch en Sociaal Comité der Europese Economische Gemeenschap en de Europese Gemeenschap voor Atoomenergie en de adviserende rol van de Voedings- en Landbouwnijverheid der E.E.G. - Landen"

in : "VITA" Revue bimensuelle - Fédération des Industries agricoles et alimentaires belges - n° 3 - Volume XXIII - pages 103 à 107 - 15.2.1966 - (N)

Résumé en F : "Le Comité Economique et Social de la C.E.E. et de la C.E.E.A. et le rôle consultatif de l'industrie agricole et alimentaire" (pages 107/108 de la même revue "VITA"

Jacques GENTON
(Secrétaire Général du Comité Economique et Social)

"L'artigianato nell'opera del Comitato Economico e Sociale"

in : "L'artigianato d'Italia" - hebdomadaire - numéro spécial - 8 mars 1966 - (I)

"Exposé" présenté le 15 juin 1965 au cours du Congrès de la FIABCI, à Bruxelles,

(L'exposé porte sur le problème général de la collaboration des milieux professionnels aux travaux des Institutions de la CEE

in: Bulletin de la FIABCI - septembre 1965 - 12 pages - (F)

"Le Comité Economique et Social et la création d'un esprit public européen"

in : "l'Europe des Européens" - Maison de l'Europe - Bruxelles - mensuel - n° 9 - juin 1966 (F)

Norbert KOHLHASE

"Die Neuen Notabeln", Aufgaben des europäischen Wirtschafts- und Sozialausschusses",

Extrait du Bulletin "Communautés Européennes" n° 5-septembre 1965 édité par le Bureau de Presse et d'Information des Communautés européennes à Genève 5 pages (Or:D) (Trad. : F-N-I/textes ronéotypés) (*)

Italo MINUNNI

1) "Intensificare l'attività della CEE riattivando il Comitato Economico e Sociale"

2) "Perchè deve aver luogo alla CEE il "rilancio" del Comitato Economico e Sociale

Articles publiés in "24 Ore" - quotidiano milanese - 18.1.66/8.2.66 (I) (trad. : F-D-N-) (*)

Dr. Gerd PFLAUMER

"Der Wirtschafts- und Sozialausschuss im Rahmen der Europäischen Gemeinschaften"

in : "Neue Juristische Wochenschrift" 17. Februar 1966, Heft 7 (D)

(*) Cette documentation est disponible au Comité
(*) Diese Dokumentation ist im Ausschuss erhältlich

Jean ROELS	"La représentation des intérêts au sein des institutions européennes" Extrait de : "L'Europe qui se fait" - pages 25 à 56 - (Tome VII/VIII - numéros 25/32) de "Politique" - Revue Internationale des Idées, des Institutions et de la vie politique, éditée avec le concours du C.N.R.S. et de l'Association des Docteurs en science politique -année 1964/1965 - (F)
van TURENHOUDT	"Représentation et influence des "opérateurs économiques" dans la C.E.E." (Résumé d'une conférence donnée par M. Jacques GENTON, Secrétaire Général du Comité Economique et Social, les 16 et 18 novembre 1965) Revue de la Banque" (Belgique) - n° 8 - pages 725 à 728 - 1965 (F)
Union Internationale des Organismes Familiaux	"Rôle du Comité Economique et Social dans la création d'un esprit public européen de la démocratisation de la Communauté" (Bulletin d'Information de l'UCOF n° 1/1966 - pages 4 à 7 (F-D-N-I) (*)

(*) Cette documentaiton est disponible au Comité
(*) Diese Dokumentation ist im Ausschuss erhältlich

III. EXPOSES ET RAPPORTS

VORTRÄGE UND BERICHTE

- Historique du Comité Economique et Social par les discours de ses Présidents

- Entwicklung des Wirtschafts- und Sozialausschusses im Spiegel der Reden seiner Präsidenten

Piero GIUSTINIANI (4ème Président du Comité Economique et Social 1964/1966)	Allocutions de fin de mandat, prononcées lors de la 51ème et de la 52ème Sessions plénières du Comité Economique et Social, les 26 janvier et 20 avril 1966. (Bulletin d'Information du Comité Economique et Social, 1966 - n° 1 pages 5 et 11) (F-D-N-I) (*)
Louis MAJOR (5ème Président du Comité Economique et Social 1966/....)	Allocution de début de mandat prononcée devant l'Assemblée plénière du Comité Economique et Social, le 29 juin 1966. (Bulletin d'Information du Comité Economique et Social, 1966 - n°2) (F-D-N-I) (*)

- A propos de la "crise" de 1965

- Zur "Krise" van 1965

Sessions plénières du Comité Economique et Social 29 et 30 septembre 1965 - 28 octobre 1965 -	Communication de M. P. GIUSTINIANI Président du Comité Economique et Social des Communautés Européennes (Session plénière des 29 et 30 septembre 1965); (Bulletin d'information du Comité Economique et Social 1965, n° 3/4 Annexe 1) (F-D-N-I) (*)

(*) Cette documentation est disponible au Comité
(*) Diese Dokumentation ist im Ausschuss erhältlich

Communication de M. le Professeur W. HALLSTEIN, Président de la Commission de la C.E.E., relative aux "problèmes concernant le financement de la politique agricole commune et à la situation générale de la Communauté"; (Session plénière des 29 et 30 septembre 1965);

(Bulletin d'information du Comité Economique et Social, 1965 - n°3-4 Annexe 2)(F-D-N-I) (*)

Déclarations des Présidents des trois Groupes institués au sein du Comité Economique et Social, après la "Communication" faite par Monsieur W. HALLSTEIN, Président de la Commission de la C.E.E. devant le Comité (Session plénière des 29 et 30 septembre 1965);

(Bulletin d'Information du Comité Economique et Social, 1965,n° 3-4, Annexe 3)(F-D-N-I) (*)

Communication de M. P. GIUSTINIANI Président du Comité Economique et Social des Communautés Européennes (Session plénière du 28 octobre 1965);

(Bulletin d'Information du Comité Economique et Social, 1965 n° 3-4, Annexe 4)(F-D-N-I) (*)

(*) Cette documentation est disponible au Comité
(*) Diese Dokumentation ist im Ausschuss erhältlich

Quelques autres documents du Comité Economique et Social
Einige andere Dokumente des Wirtschafts- und Sozialausschusses

- "La politique de concurrence partie intégrante de la politique économique dans le Marché Commun"

  (Discours prononcé par M. H. von der GROEBEN, Membre de la Commission de la C.E.E., Président du Groupe "Concurrence" devant le Comité Economique et Social - Session plénière des 29 et 30 septembre 1965)
  (doc. CES 366/65 Annexe 2) (F-D-N-I) (*)

- "La situation de la Conjoncture dans la Communauté"

  (Exposé présenté par M. R. MARJOLIN, Vice-Président de la Commission de la C.E.E., devant le Comité Economique et Social - Session plénière des 26 et 27 janvier 1966)
  (Doc. CES 27/66 Annexe 3) (F-D-N-I) (*)

IV. DIVERS

VERSCHIEDENES

C.G.I.L. "Problèmes du MEC et du Syndicalisme européen"

(Prises de position de la C.G.T. et de la C.G.I.L. en vue de leur représentation au sein du Comité Economique et Social)

"C.G.I.L. - Information" n° 3 - avril/mai 1965 (F)

(*) Cette documentation est disponible au Comité
(*) Diese Dokumentation ist im Ausschuss erhältlich

V. PUBLICATION DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL (*)

VEROFFENTLICHUNGEN DES WIRTSCHAFTS- UND SOZIALAUSSCHUSSES

Liste des avis émis par le Comité depuis sa création en 1958 jusqu'à la fin du 2ème exercice quadriennal du Comité. (doc. CES 196/64 - CES 196/65 bis - CES 196/66) (F-D-N-I)(**)

(*) Cfr. également "Bibliographie" parue en 1965 (Annexe au Bulletin d'Information n° 1/1965)
(*) Vgl. auch "Bibliographie" erschienen 1965

(**) Cette documentation est disponible au Comité
(**) Diese Dokumentation ist im Ausschuss erhältlich

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTSGEMEINSCHAFT

COMMUNAUTE EUROPEENNE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

EUROPÄISCHE ATOMGEMEINSCHAFT

LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

WIRTSCHAFTS-UND SOZIALAUSSCHUSS

LISTE DES MEMBRES DU COMITE PAR NATIONALITE et Répartition des Membres dans les Sections spécialisées et les principaux Sous-Comités

VERZEICHNIS DER MITGLIEDER DES AUSSCHUSSES NACH STAATSANGEHÖRIGKEIT Aufteilung der Mitglieder auf die fachlichen Gruppen und die wichtigsten Unterausschüsse

ANNEXE 2 au Bulletin d'information du Comité Economique et Social (n° 2/1966)

ANLAGE 2 zu den "Mitteilungen" vom Wirtschafts- und Sozialausschuss (Nr. 2/1966)

1ère partie/Erste Teil

LISTE DES MEMBRES PAR NATIONALITE

VERZEICHNIS DER MITGLIEDER DES AUSSCHUSSES NACH STAATSANGEHORIGKEIT

1) BELGIQUE

Louis C. AMEYE
Léopold BODART
Constant BOON
Armand COLLE (*)
August COOL
Clément DE BIEVRE
Jacques DE BRUYN
Edmond DEFOSSEZ
Aldred DELOURME
Louis MAJOR
Fritz MEYVAERT
Georges VELTER

(*) Au 30.6.1966, M. COLLE n'avait pas encore fait connaître aux Conseils l'acceptation de son mandat

2) DEUTSCHLAND :

Dr. Albrecht ASCHOFF

Hermann BEERMANN

Friedrich BRAND

Otto BRENNER

Otto CLAUSEN

Dr. Heinrich DOHRENDORF

Dr. med. Paul ECKEL

Dr. Wilhelm GEILE

Wilhelm HAFERKAMP

Dr. Werner HENZE

Gerda M. HESSE

Théo HIERONIMI

Karl-Heinz HOFFMANN

Dr. Gisbert KLEY

Dr. Hans O.R. KRAMER

Alfred KRAUSE

Dr. Hans-Karl Freiherr
von MANTEUFFEL

Richard Graf MATUSCHKA-GREIFFENCLAU

Albrecht PICKERT

Dr. Adalbert SCHLITT

Paul SEILER

Heinz VETTER

Maria WEBER

Dr. Hermann WELLMANNS

3) FRANCE :

Marcel BABAU
Jean BORNARD
Maurice BOULADOUX
..... (siège à pouvoir) (*)
Henri CANONGE
Yves CHABROL
Paul CIRCAUD
Michel DEBATISSE
Louis DELACARTE
Gérard ESPERET
J. Marcel FONTANILLE
Albert GENIN
Léon GINGEMBRE
Bertrand GOLDSCHMIDT
André MALTERRE
Marcel MEUNIER
Camille MOURGUES
Paul NODDINGS
François PEUGEOT
Jean de PRECIGOUT
Edmond RENAUD
Emile ROCHE
Charles VEILLON
Joseph YVERNEAU

(*) au moment où le présent Bulletin est mis sous presse, on apprend la nomination par les Conseils de M. BREART, en remplacement de M. HALLE qui n'a pas accepté son mandat.

4) <u>ITALIA</u> :

Romolo ARENA
Piero BONI
Mario Alberto COPPINI
Baldassarre COSTANTINI
Virgilio DAGNINO
Enzo DALLA CHIESA
Bruno FASSINA
Domenico GENOESE ZERBI
Manlio GERMOZZI
Torello GIUNTI
Piero GIUSTINIANI
Mario GRANDI
..... (seggio da attribuirsi)
Pietro MERLI BRANDINI
Enrico MINOLA
Fernando MONTAGNANI
Giulio PIERUCCI
Vicenzo PIGA
Eduardo PORENA
Rosario PURPURA
Quinto QUINTIERI
Aride ROSSI
Vicenzo VISOCCHI
Giancarlo ZOLI

5) **LUXEMBOURG** :

Mathias BERNS
Alphonse HILDGEN
Raymond ROLLINGER
Léon WAGNER
Paul WEBER

5) NEDERLAND :

Dr. W. ALBEDA
J.A.G. ALDERS
Dr. J. van CAMPEN
Dr. J.M.W. van GREUNSVEN
Drs Harm ter HEIDE
Dr. H.L. JANSEN
Willem JONKER
Dr. J.D. KUIPERS
Dr. A.F.H.C. SCHRIJVERS
W.F. van TILBURG
Prof. dr. W.J. van de WOESTIJNE
Drs R. ZIJLSTRA

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTSGEMEINSCHAFT

COMMUNAUTE EUROPEENNE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

EUROPÄISCHE ATOMGEMEINSCHAFT

LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

WIRTSCHAFTS- UND SOZIALAUSSCHUSS

LISTE DES MEMBRES DU COMITE PAR NATIONALITE

et

Répartition des Membres dans les Sections spécialisées et les principaux Sous-Comités

---

VERZEICHNIS DER MITGLIEDER DES AUSSCHUSSES NACH STAATSANGEHORIGKEIT

und

Aufteilung der Mitglieder auf die fachlichen Gruppen und die wichtigsten Unterausschüsse

---

ANNEXE 2 au Bulletin d'information du Comité Economique et Social (n° 2/1966)

ANLAGE 2 zu den "Mitteilungen" vom Wirtschafts- und Sozialausschuss (Nr. 2/1966)

2ème partie/ 2 teil

SECTION SPECIALISEE POUR L'AGRICULTURE (*)

FACHLICHE GRUPPE FUR LANDWIRTSCHAFT (*)

Bureau : Präsidium

MM. GENIN, (F) Président
Vorsitzender
BERNS (L)
van GREUNSVEN (N)
KUIPERS (N)
von MANTEUFFEL (D)
ROSSI (I)

Membres : Mitglieder

MM. ALBEDA (N)
ALEYE (B)
BABAU (F)
BERNS (L)
BODART (B)
BOON (B)
BOULADOUX (F)
BRAND (D)
CANONGE (F)
CLAUSEN (D)
DEBATISSE (F)
DE BIEVRE (B)
DEFOSSEZ (B)
DOHRENDORF (D)
FONTANILLE (F)
GENIN (F)
GENOESE ZERBI (I)
GIUSTINIANI (I)
GRANDI (I)
van GREUNSVEN (N)

MM. HOFFMANN (D)
JANSEN (N)
KRAMER (D)
KUIPERS (N)
von MANTEUFFEL (D)
MATUSCHKRA - GREIFFENCLAU (D)
PEUGEOT (F)
PIERUCCI (I)
PIGA (I)
PORENA (I)
QUINTIERI (I)
ROLLINGER (L)
ROSSI (I)
VISOCCHI (I)
Mme WEBER (D)
MM. WEBER P. (L)
YVERNEAU (F)
ZIJLSTRA (N)
..... (F)
..... (I)

total: 40 Membres

(*) 30.6.66

SECTION SPECIALISEE POUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES (*)

FACHLICHE GRUPPE FUR WIRTSCHAFTSFRAGEN (*)

Bureau : Präsidium

MM. de PRECIGOUT, (F) Président
Vorsitzender

DEFOSSEZ (B)
GIUNTI (I)
JANSEN (N)
VEILLON (F)
WELLMANNS (D)

Membres : Mitglieder

MM. AMEYE (B)
ALBEDA (N)
ARENA (I)
ASCHOFF (D)
BODART (B)
BOULADOUX (F)
BRAND (D)
BRENNER (D)
van CAMPEN (N)
COPPINI (I)
DALLA CHIESA (I)
DE BIEVRE (B)
DEFOSSEZ (B)
DELACARTE (F)
DELOURME (B)
FASSINA (I)
FONTANILLE (F)
GERMOZZI (I)
GINGEMBRE (F)
GIUNTI (I)
GIUSTINIANI (I)
van GREUNSVEN (N)
HAFERKAMP (D)
ter HEIDE (N)
HENZE (D)
Mme HESSE (D)

MM. HIERONIMI (D)
HILDGEN (L)
JANSEN (N)
KLEY (D)
KRAMER (D)
KUIPERS (N)
MALTERRE (F)
MERLI BRANDINI (I)
MEYVAERT (B)
MINOLA (I)
PICKERT (D)
PORENA (I)
de PRECIGOUT (F)
QUINTIERI (I)
RENAUD (F)
ROCHE (F)
VEILLON (F)
VELTER (D)
VISOCCHI (I)
WEBER P. (L)
WELLMANNS (D)
van de WOESTIJNE (N)
YVERNEAU (F)
..... (F)

total: 50 Membres

(*) 30.6.66

SECTION SPECIALISEE POUR LES QUESTIONS SOCIALES (*)

FACHLICHE GRUPPE FUR SOZIALFRAGEN (*)

Bureau : Präsidium

MM. BEERMANN, (D) Président
Vorsitzender

CANONGE (F)
KLEY (D)
RENAUD (F)
ROLLINGER (L)
van TILBURG (N)

Membres : Mitglieder

MM. ALDERS (N)
BABAU (F)
BEERMANN (D)
BODART (B)
BORNARD (F)
CANONGE (F)
CHABROL (F)
CLAUSEN (D)
COOL (B)
COPPINI (I)
DAGNINO (I)
DALLA CHIESA (I)
DE BRUYN (B)
DELACARTE (F)
DELOURME (B)
DOHRENDORF (D)
ESPERET (F)
FASSINA (I)
GEILE (D)
GENOESE ZERBI (I)
GERMOZZI (I)
GINGEMBRE (F)
GIUNTI (I)
GRANDI (I)
HILDGEN (L)

MM. HOFFMANN (D)
KLEY (D)
KRAMER (D)
KUIPERS (N)
MEUNIER (F)
MINOLA (I)
MOURGUES (F)
NODDINGS (F)
PEUGEOT (F)
PIGA (I)
PURPURA (I)
RENAUD (F)
ROLLINGER (L)
ROSSI (I)
SCHRIJVERS (N)
SEILER (D)
van TILBURG (N)
VELTER (B)
VISOCCHI (I)
Mme WEBER (D)
MM. WEBER P. (L)
WELLMANNS (D)
YVERNEAU (F)
ZIJSTRA (N)
ZOLI (I)

total: 50 Membres

(*) 30.6.66

SECTION SPECIALISEE POUR LES TRANSPORTS (*)

FACHLICHE GRUPPE FUR VERKEHR (*)

Bureau : Präsidium

MM. COOL, (B) Président
Vorsitzender

GEILE (D)
GIUNTI (I)
HILDGEN (L)
JANSEN (N)
RENAUD (F)

Membres : Mitglieder

MM. BODART (B)
BOULADOUX (F)
BRAND (D)
van CAMPEN (N)
CANONGE (F)
CIRCAUD (F)
COOL (B)
COSTANTINI (I)
DAGNINO (I)
DALLA CHIESA (I)
DELACARTE (F)
DELOURME (B)
GEILE (D)
GERMOZZI (I)
GIUNTI (I)
GIUSTINIANI (I)
Mme HESSE (D)

MM. ter HEIDE (N)
HILDGEN (L)
KRAUSE (D)
JANSEN (N)
JONKER (L)
MINOLA (I)
MONTAGNANI (I)
MOURGUES (F)
PICKERT (D)
PORENA (I)
de PRECIGOUT (F)
RENAUD (F)
SEILER (D)
VELTER (B)
WAGNER (L)
WEBER P. (L)
Mme WEBER M. (D)
M. van de WOESTIJNE (N)

total: 35 Membres

(*) 30.6.66

SECTION SPECIALISEE POUR LES ACTIVITES NON SALARIEES ET LES SERVICES (*)

FACHLICHE GRUPPE FUR SELBSTANDIGE TATIGKEITEN UND DIENSTLEISTUNGEN (*)

Bureau : Präsidium

MM. ROLLINGER, (L) Président
Vorsitzender

BABAU (F)
DAGNINO (I)
DE BRUYN (B)
HIERONIMI (D)
ROLLINGER (L)
SEILER (D)

Membres : Mitglieder

MM. AMEYE (B)
ARENA (I)
BABAU (F)
BODART (B)
BONI (I)
CHABROL (F)
CIRCAUD (F)
COPPINI (I)
DAGNINO (I)
DE BRUYN (B)
ECKEL (D)
FONTANILLE (F)
GENIN (F)
GERMOZZI (I)
GINGEMBRE (F)
GIUNTI (I)
van GREUNSVEN (N)

M. HENZE (D)
Mme HESSE (D)
MM. HIERONIMI (D)
von MANTEUFFEL (D)
PICKERT (D)
PIGA (I)
PORENA (I)
PURPURA (I)
RENAUD (F)
ROLLINGER (L)
SCHRIJVERS (N)
SEILER (D)
van TILBURG (N)
WAGNER (L)
WEBER P. (L)
WELLMANNS (D)
van de WOESTIJNE (N)
ZOLI (I)

total: 35 Membres

(*) 30.6.66

SOUS-COMITE "POLITIQUE ECONOMIQUE A MOYEN TERME (*)

UNTERAUSSCHUSS "MITTELFRISTIGE WIRTSCHAFTSPOLITIK"(*)

Bureau : Präsidium

MM. ALBEDA (N), Président
Vorsitzender

BRAND (D)
DEBATISSE (F)
DE BIEVRE (B)
GIUNTI (I)
MERLI BRANDINI (I)

Membres : Mitglieder

MM. ALBEDA (N)
ARENA (I)
ASCHOFF (D)
BERNS (L)
BODART (B)
BORNARD (F)
BRAND (D)
COOL (B)
DEBATISSE (F)
DE BIEVRE (B)
DELOURME (B)
FONTANILLE (F)
GINGEMBRE (F)
GIUNTI (I)
HAFERKAMP (D)

MM. KLEY (D)
KRAMER (D)
KUIPERS (N)
MERLI BRANDINI (I)
NODDINGS (F)
PEUGEOT (F)
PICKERT (D)
PORENA (I)
ROSSI (I)
van TILBURG (N)
VEILLON (F)
VETTER (D)
VISOCCHI (I)
WEBER P. (L)
van de WOESTIJNE (N)

Total: 30 Membres

(*) 30.6.66

SECTION SPECIALISEE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'OUTRE-MER

FACHLICHE GRUPPE FUR UBERSEEISCHE ENTWICKLUNGSFRAGEN

Bureau : reste à créer (D)
Präsidium : noch einzusetzen

Membres : Mitglieder

MM. ALDERS (N)
AMEYE (B)
ARENA (I)
ASCHOFF (D)
BABAU (F)
BERNS (L)
BODART (B)
..... (F)
CIRCAUD (F)
CLAUSEN (D)
COSTANTINI (I)
DOHRENDORF (D)
ESPERET (F)
FASSINA (I)
GENIN (F)
GIUSTINIANI (I)
HENZE (D)

MM. HOFFMANN (D)
KLEY (D)
MATUSCHKA-GREIFFENCLAU (D)
MEUNIER (F)
MEYVAERT (B)
MONTAGNANI (I)
MOURGUES (F)
PEUGEOT (F)
PICKERT (D)
QUINTIERI (I)
SCHRIJVERS (N)
van TILBURG (N)
VELTER (B)
WAGNER (L)
ZIJLSTRA (N)
ZOLI (I)

total: 33 Membres

SECTION SPECIALISEE NUCLEAIRE POUR LES PROBLEMES ECONOMIQUES

FACHLICHE GRUPPE FUR WIRTSCHAFTSFRAGEN AUF DEM KERNGEBIET

Bureau : reste à créer (D)
Präsidium : noch einzusetzen

Membres : Mitglieder

MM. ALDERS (N)
AMEYE (B)
ARENA (I)
ASCHOFF (N)
BODART (B)
BONI (I)
BORNARD (F)
BOULADOUX (F)
BRAND (D)
BRENNER (D)
van CAMPEN (N)
CIRCAUD (F)
COSTANTINI (I)
DAGNINO (I)
DEBATISSE (F)
DELACARTE (F)

MM. GIUNTI (I)
GIUSTINIANI (I)
GOLDSCHMIDT (D)
GRANDI (I)
HOFFMANN (D)
JONKER (N)
KLEY (D)
KRAMER (D)
MEUNIER (F)
MOURGUES (F)
PURPURA (I)
SCHLITT (D)
VEILLON (F)
VETTER (D)
WAGNER (L)
WEBER (L)
van de WOESTIJNE (N)

total: 33 Membres

SECTION SPECIALISEE NUCLEAIRE

POUR LES PROBLEMES SOCIAUX, SANITAIRES ET DE L'ENSEIGNEMENT

FACHLICHE GRUPPE FUR SOZIALE,

GESUNDHEITS-UND AUSBILDUNGSFRAGEN AUF DEM KERNGEBIET

Bureau : reste à créer (D)
Präsidium : noch einzusetzen

Membres : Mitglieder

MM. ALDERS (N)
AMEYE (B)
ARENA (I)
BEERMANN (D)
BORNARD (F)
CHABROL (F)
CIRCAUD (F)
COPPINI (I)
van CAMPEN (N)
DAGNINO (I)
DELACARTE (F)
DELOURME (B)
ECKEL (D)
GIUNTI (I)
GIUSTINIANI (I)

MM. GOLDSCHMIDT (F)
HILDGEN (L)
KRAMER (D)
MEUNIER (F)
PURPURA (I)
ROSSI (I)
SCHLITT (D)
van TILBURG (N)
VEILLON (F)
VETTER (D)
WEBER P. (L)
WAGNER (L)

total: 27 Membres

SOUS-COMITE "CONJONCTURE"

UNTERAUSSCHUSS "KONJUNKTUR"

Bureau : reste à créer (D)
Präsidium : noch einzusetzen

Membres : Mitglieder

MM. ASCHOFF (D)
BERNS (L)
van CAMPEN (N)
DE BRUYN (B)
DEFOSSEZ (B)
DE BIEVRE (B)
FONTANILLE (F)
GIUNTI (I)
GIUSTINIANI (I)
van GREUNSVEN (N)
HAFERKAMP (D)
ter HEIDE (N)
Mme HESSE (D)

MM. HIERONIMI (D)
HILDGEN (L)
KLEY (D)
MALTERRE (F)
MERLI BRANDINI (I)
PEUGEOT (F)
PORENA (I)
PURPURA (I)
ROSSI (I)
VEILLON (F)
WEBER P. (L)
WELLMANNS (D)
van de WOESTIJNE (N)
..... (F)

total : 27 Membres

LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

ELOGE FUNEBRE

de

M. Hermann SCHAFER,
ancien Ministre fédéral et Membre du
Comité Economique et Social
depuis sa création en 1958 jusqu'à la nomination,
par les Conseils, du 3ème exercice quadriennal du
Comité, le 17 mai 1966;

par

M. F. BRAND, Président d'âge du Comité

ANNEXE 3 au Bulletin d'Information du Comité Economique et Social (n° 2/1966)

Mesdames, Messieurs, j'en arrive maintenant à évoquer un évènement bien douloureux survenu à la fin du mois dernier : le 26 mai notre ancien collègue, M. le Ministre SCHAFER, est décédé à Bad-Godesberg. La disparition de M. SCHAFER a suscité une profonde émotion dans tous les milieux où il exerçait son activité.

Né le 6 avril 1892, Hermann SCHAFER accumule rapidement les grades et les titres avant même que ne se déclenche la première guerre mondiale. La conception que très tôt déjà il se faisait de l'intérêt général l'avait poussé à déborder le champ des affaires privées dans le sens étroit du terme. Après une brève période d'activité journalistique, M. SCHAFER exerce de 1920 à 1934 des fonctions dirigeantes dans le "Vereinigung der leitenden Angestellten". De 1925 à 1932, M. SCHAFER siège au Landtag de la Province de Rhénanie et au Conseil municipal de Cologne. Il reprendra dès 1948 une activité publique interrompue - en raison de la situation politique régnant à l'époque en Allemagne - pendant les années ayant précédé la guerre et durant cette dernière. Il sera appelé à la Vice-Présidence du Conseil Parlementaire chargé de l'élaboration d'une Constitution et siègera au Bundestag. De 1953 à 1956, il assumera les fonctions de "Bundesminister für besondere Aufgaben", (Ministre fédéral chargé de tâches exceptionnelles). A partir de 1958, il siègera au "Bundesgesundheitsrat" (Conseil Fédéral de la Santé).

Ces titres et distinctions, et bien d'autres encore, se conjuguent pour faire désigner M. SCHAFER comme membre du Comité Economique et Social dès 1958. La façon active dont il participe aux travaux de notre Assemblée fait figure d'exemple; il prend part régulièrement et avec assiduité à nos Sessions et se consacre avec zèle aux travaux de diverses Sections spécialisées. Il est membre du Bureau, mais n'hésite pas à accepter, en plus, la charge de Rapporteur pour différents problèmes. Par-delà la mort, son courage, ses vastes connaissances professionnelles et son dévouement à la cause européenne nous resteront un exemple à suivre.

Nous partageons la peine et le déchirement profonds de la famille de notre collègue disparu. A Mme SCHAFER et à ses enfants, je renouvelle en votre nom à tous les condoléances les plus émues.

Au moment où nous apprîmes sa disparition, des messages de sympathie ont été envoyés au nom de tous les membres du Comité par le Secrétaire Général. Nous étions représentés aux obsèques par MM. von MANTEUFFEL et GEILE. L'administration du Comité s'y trouvait également représentée. Une couronne de fleurs a été déposée en notre nom.